

# TRAVAUX ORIGINAUX

---

## Du rôle du Médecin dans la Prophylaxie privée et publique de la tuberculose.

---

Par le DR R. FORTIER (Québec.)

---

(Lu à l'Université-Laval au Conventum du 25 juin.)

---

La Société confère au médecin, quel qu'il soit, une sorte de monopole, et comme garantie de retour, elle exige de lui des études longues, difficiles, onéreuses quelquefois. La société demande encore au médecin de l'aider à diminuer le nombre de ses membres inutiles. Le rôle du médecin est donc double : il doit ses soins aux individus malades et doit s'efforcer de diminuer la durée de la maladie ; mais à côté de cela, il a une mission plus haute à remplir, celle de prévenir la maladie et de l'empêcher d'envahir l'organisme. Si l'individu, malgré ses conseils, est atteint d'une infection quelconque, il devra s'efforcer, par tous les moyens possibles, de localiser la maladie à cet individu particulier et d'en préserver tous les autres.

Aujourd'hui, grâce aux progrès accomplis, nous sommes très bien armés contre les épidémies venant de l'extérieur, telles que le choléra, la peste ou le typhus ; mais malheureusement nous ne le sommes pas autant contre les maladies autochtones, aussi évitables et peut être plus redoutables que les infections exotiques. Et la plus terrible de ces maladies autochtones c'est certainement la *tuberculose* qui tue à elle seule plus du 5ème des habitants des grands pays européens d'après M. Brouardel ; dans la province de Québec elle est la cause d'un dixième des décès d'après M. le Dr E. P. Lachapelle.

Personne ne s'émeut d'un si grand nombre de décès par la *tuberculose*, tandis que tout le monde est pris d'angoisse affolée et demande protection, sitôt que s'annonce une épidémie de choléra, de peste, de typhus et même de variole.

On ne songe pas à la différence de mortalité relativement beaucoup plus grande dans la tuberculose. On ne pense qu'au danger que l'on aurait pu courir, à la mort qui aurait pu nous surprendre brusquement.